



Rapport détaillé - SCAN 3

(EUTF/PROGRESS Burkina Faso - Mali - Niger)

Septembre 2022

Anselme DIPAMA
DM&E officer
Search For Common Ground
Diapaga, Burkina Faso
adipama@sfcg.org

Aboubakar SOURABIE
DM&E Manager
Search For Common Ground
Ouagadougou, Burkina Faso
asourabie@sfcg.org

Table des matières

Sigles et abréviations.....	4
I. Introduction générale	5
II. Les typologies des conflits existants au Burkina Faso, Mali, Niger et leurs impacts sur les activités du projet PROGRESS	7
a. <i>Conflit intercommunautaire</i>	7
1. Conflit agriculteurs-éleveurs	8
2. Conflit autour du foncier rural	9
3. Les conflits ethniques	11
4. Les conflits religieux	13
b. Conflits intra-communautaires :	13
1. Conflit entre agriculteurs	14
c. <i>Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles</i>	15
III. L'impact des activités du projet sur l'évolution des dynamiques des conflits au Burkina Faso	18
a. L'analyse d'impact positif des activités sur la cohésion sociale transversale	18
1. L'impact des activités sur le renforcement de la collaboration (cohésion sociale) entre les communautés et les communes	18
2. Impact de la cohésion sociale entre les communautés et les autorités de la commune	20
3. Impact de la cohésion sociale entre les communautés et les fournisseurs des services sociaux de base	21
b. L'analyse du potentiel impact négatif des activités sur la cohésion sociale transversale	22
1. Impact sur la cohésion sociale entre les communautés et les communes	22
2. Impact sur la cohésion sociale entre les communautés et les autorités de la commune	23
3. Impact sur la cohésion sociale entre les communautés et les fournisseurs des services sociaux de base	23
c. L'analyse des risques d'insensibilité au conflit des activités du projet au Burkina Faso	23
d. Les opportunités pour la paix qui pourraient impacter les activités de cohésion sociale, protection sociale, promotion des moyens de subsistance et l'accès aux services de santé	24
1. La présence des ONG humanitaires et de développement	24
2. Les activités de cohésion sociale avec les jeunes leaders	25
3. Le renforcement des capacités des démembrés de l'ONAPREGECC, les prestations de la maison de la justice	25
IV. Les mécanismes/dispositifs légaux, communautaires ou traditionnels de gestion des conflits	25
V. L'analyse des connecteurs et diviseurs à prendre en compte dans la mise en œuvre des activités du projet au Burkina Faso	26

a. Les connecteurs.....	26
b. Les diviseurs	27
VI. Recommandations	27
a. A l’endroit de l’équipe projet :	28
b. A l’endroit des bénéficiaires.....	28
c. A l’endroit des autorités.....	28
VII. Conclusion générale	29
<i>Annexe : Détails de l’échantillon des entretiens individuels (KI) et Focus Discussions Group FGD..</i>	30

Sigles et abréviations

ACF : Action Contre la Faim

AGR : Activités Génératrices de Revenus

AVEC : Association Villageoise d'Epargne et de Crédit

CCFV : Commission Consultative sur le Foncier Villageois

CEP : Champ Ecole Paysan

CSPS : Centre de Santé Primaire et de Promotion Sociale

CVD : Conseil Villageois de Développement

EEI : Engine Explosive Improvised (Engin Explosif Improvisé)

FEFA : Femme Enceinte et Femme Allaitante

FGD: Focus Discussion Group

GANE : Groupe Armé Non Etatique

GOA : Groupe armé

HANI : Homme Armé Non Identifié

KII: Key Information Interview

MAJ : Mouvement et Association de Jeune

ONAPREGECC : Observatoire National de Prévention et de Gestion des Conflits
Communautaires

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PDI : Personne Déplacée Interne

PROGRESS : PROGramme de REsilience et de cohésion Sociale au Sahel

SAME : Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence

TdH : Terre des Hommes

UDC : Unité de Direction du Consortium

VDP : Volontaire pour la Défense de la Patrie

ZIM : Zone d'Intérêt Militaire

I. Introduction générale

Depuis mai 2020, Search for Common Ground (Search) met en œuvre en partenariat avec Action Contre la Faim (ACF), ACTED, Terre des Hommes (TdH), TASSAGHT, TIN TUA, WU-PAKUWE et Adkoul, un projet (PROGramme de RÉSilience et de cohésion Sociale au Sahel, PROGRESS) de quatre (04) ans au Burkina Faso - Niger - Mali. Ce projet vise à améliorer les conditions de vie, la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et la cohésion sociale des populations vulnérables dans les régions les plus fragiles aux frontières entre les 3 pays. Search, assure le lead du volet cohésion sociale du projet et a la responsabilité d'informer et guider l'action du consortium sur les dynamiques de conflit dans la perspective de veiller au respect d'une approche sensible aux conflits dans toutes les activités du projet. C'est dans ce cadre que s'inscrit ce troisième scan de conflit qui se focalise sur les orientations stratégiques discutées et validées avec l'Unité de Direction du Consortium (UDC) du projet dont Action Contre la Faim (ACF) est lead.

L'objectif principal de ce scan est « d'analyser l'influence des dynamiques des conflits sur la planification opérationnelle du Consortium PROGRESS afin d'assurer une mise en œuvre sensible au conflit des activités du projet ». Les objectifs spécifiques sont :

- Comprendre l'évolution des dynamiques de conflits (connecteurs et les diviseurs) et leurs potentiels impacts sur la mise en œuvre des activités du projet dans les 3 pays ;
- Identifier les risques et opportunités liés aux activités du projet afin d'accroître la sensibilité aux conflits des activités du projet ;
- Formuler des recommandations et mesures d'adaptation à l'endroit des partenaires du Consortium, individuellement et à travers l'Unité de Direction, pour des activités sensibles aux conflits.

Cette enquête s'est déroulée dans un contexte sécuritaire tendu avec une persistance des affrontements entre les Groupes armés non étatiques (GANÉ) et les forces de défense et de sécurité et leurs alliés les volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

Dans la réalisation de cette enquête, la démarche s'est faite en trois étapes. Il y a eu d'abord l'élaboration et l'adoption des outils qui se sont faites de façon participative avec la contribution du consortium. Ensuite, la tenue des ateliers de formation des enquêteurs, conduite par l'expert régional en sensibilité au conflit et en plaidoyer qui a également connue la participation du consortium. Enfin la collecte des données dans les neuf communes d'intervention et leurs traitements.

Depuis le dernier scan, des évolutions et changements importants sont intervenus dans les zones d'intervention du PROGRESS. En effet, le Burkina Faso connaît une instabilité politique consécutive au coup d'Etat militaire du 24 janvier 2022 qui consacre le retour à un régime d'exception, après celui de 2014 (insurrection populaire et mise en place d'une transition civile), avec ses limites. Aussi, la province de la Kossi, dans région de la Boucle du Mouhoun, autrefois épargnée de l'hydre terroriste est aujourd'hui la cible d'attaques à répétition qui causent des morts, des destructions de biens privés comme publics (bâtiments administratifs...), des déplacements de populations, le départ des autorités

locales etc. L'un des incidents les plus remarquables aura été l'attaque de la prison civile et la libération de détenus, ce qui a entraîné la fermeture du palais de justice. Dans la province du Sourou, l'évolution de la situation sécuritaire est allée de mal en pis car toutes les communes du projet sont désormais sous le diktat des terroristes.

Dans la région de l'Est, la situation n'est reluisante non plus depuis le dernier scan dans les trois communes d'intervention. Botou demeure inaccessible et les services étatiques quasi inexistantes. Diapaga est sous la menace des terroristes qui ont perpétré une attaque à 5km de la ville en mi-août et ont endommagé un pont. Aussi, une base a été démantelée en sa partie Ouest dans le village de Tounga situé à 8km et des incursions d'hommes armés sont régulièrement signalées aux entrées de la ville. Depuis bientôt deux mois, l'axe reliant Diapaga à Kantchari est investi par des hommes armés non identifiés (HANI) qui y ont dressé des check points, rendant difficile le trafic sur l'axe et faisant peser la menace sur les deux communes. L'axe Kantchari-Fada demeure sous le contrôle des groupes armés avec une recrudescence des attaques contre les convois militaires, les enlèvements de civils, les poses d'engins explosifs improvisés, les détournements de citernes transportant du carburant et de camions de marchandises.

L'ampleur de la situation a conduit les autorités à travers le conseil supérieur de la défense nationale, à créer le 20 juin 2022, deux zones d'Intérêt Militaires (ZIM) ; l'une dans la province du Soum frontalière avec le Mali et l'autre dans la région de l'Est dans la zone dite des forêts et des réserves protégées. A priori les communes d'intervention ne sont pas concernées. Toutefois, quelques localités de Diapaga telles Mangou et ses hameaux de culture, Bagali, Kanda et de Botou comme Diagouargou et ses hameaux de culture qui sont des villages d'intervention, pourraient être impactés du fait de leur proximité d'avec certaines parties de la ZIM mais aussi à cause de la présence des HANI et des GOA dans ces villages.

Ce contexte sécuritaire de plus en plus préoccupant dans nos régions d'intervention, vient comme un coup de grâce à une situation déjà rendue précaire par les conflits légendaires qui minent le quotidien des populations de ces localités.

Zone géographique du scan 3

Pays	Région/Province	Communes
Burkina Faso	Boucle du Mouhoun Kossi	Bomborokuy, Barani et Nouna
	Boucle du Mouhoun Sourou	Dii, Kassoum et Lanfièra
	Est Tapoa	Botou, Diapaga et Kantchari

Tableau 1 : zones d'intervention du PROGRESS et de réalisation de la collecte

II. Les typologies des conflits existants au Burkina Faso, Mali, Niger et leurs impacts sur les activités du projet PROGRESS

Deux types de conflits ont été recensés aussi bien dans la Boucle du Mouhoun que dans l'Est ; les conflits intracommunautaires et les conflits intercommunautaires sur fonds de divergences acerbées et se rapportant aux activités professionnelles (agriculteurs-éleveurs), au foncier, à l'accès aux ressources naturelles, à l'appartenance ethnique et religieuse.

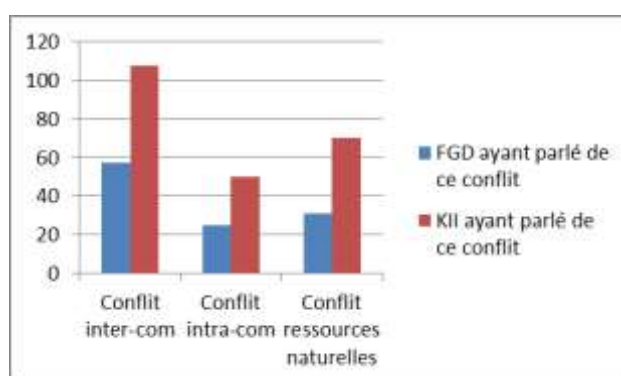


Tableau 2 : Typologie des conflits

a. Conflit intercommunautaire

Au Burkina Faso, dans les zones d'intervention du projet, selon les résultats de l'analyse SCAN 3, deux (2) conflits intercommunautaires ont été identifiés par les participants aux focus discussion group (FGD) et les keys information interview (KII). Il s'agit des conflits entre **agriculteurs - éleveurs** et les **conflits autour du foncier rural**. Sur les cinquante-sept (57) FGD et cent sept (107) KII, tous les répondants sans exception affirment que ce conflit existe au sein de toutes les 9 communes d'intervention du projet au Burkina Faso. Il faut noter aussi qu'en 2021, dans le cadre du SCAN 2, ces conflits ont également été identifiés, avec certes des proportions différentes comme rapporté ci-dessous.

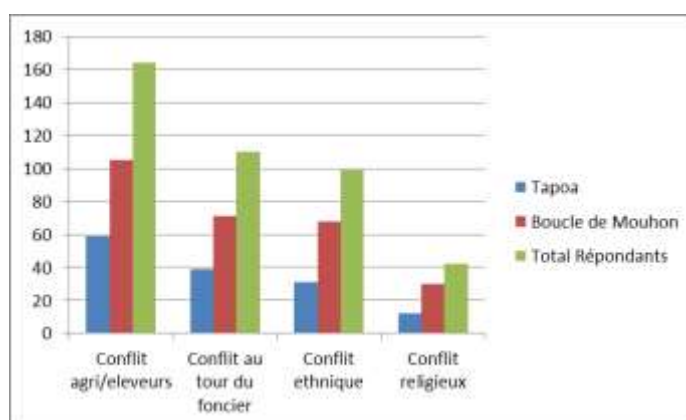


Tableau 3 : nombre de répondants, KII et FGD, par type de conflit identifié

1. Conflit agriculteurs-éleveurs

Dans la foulée des conflits intercommunautaires, l'un des plus prédominant est le conflit entre agriculteurs et éleveurs que tous les participants, sans exception, aux KII (107) et aux Focus groups discussion (57) ont relevé. En effet, les conflits entre agriculteurs et éleveurs ne datent pas d'aujourd'hui et sont remarquables lorsque la saison hivernale s'installe dans le pays. Dans le cadre du SCAN 2 ce type de conflit a été identifié par les participants au FGD en précisant que le problème d'accès et de limitation des aires de pâturages et le manque des terres cultivables génèrent des tensions principalement entre agriculteurs et éleveurs et sont également accrues en période des pluies. Dans le cadre de ce scan 3, les participants aux FGD et KII rapportent que les causes directes (facteurs déclencheurs) sont la dévastation des champs d'un côté et de l'autre la réplique à travers l'abattage des animaux appartenant aux éleveurs. Dans le meilleur des cas, les cultivateurs avertis conduisent les animaux en fourrière et l'autorité compétente convoque les protagonistes pour régler le différend à l'amiable. Les causes indirectes sont entre autres le manque ou le non-respect des zones de pâturage, des couloirs de transhumance pour les animaux, le non-respect de la limitation des champs par les agriculteurs, l'ignorance voire le non-respect des textes législatifs et réglementaires de la gestion du foncier rural etc. D'autres causes lointaines telles que la dégradation continue des terres arables du fait des changements climatiques, impacte les activités agro sylvo pastorales. A cela s'ajoute la forte pression démographique qui engage les populations dans une course effrénée à la recherche de terres cultivables et propices à l'élevage, lesquelles sont devenues rares et insuffisantes. Un agent des services fonciers ruraux à Nouna rapporte que : *« non seulement les terres cultivables sont devenues rares parce que la population a augmenté mais aussi les populations elles-mêmes ne font pas l'effort de respecter la réglementation en vigueur concernant les aires de transhumance, les zones de pastoralisme, la limite des champs. Malheureusement, lorsqu'un problème survient, chacun pense qu'il a raison ».*

Les acteurs de ces conflits sont généralement les agriculteurs et les éleveurs concernés en premiers. Au cas où les dégâts ne sont pas importants, ceux-ci arrivent à trouver une solution à l'amiable et le conflit est vite circonscrit. Dans le cas contraire, lorsque les dégâts sont énormes (vaste superficie de champ dévastée par les animaux, nombre important d'animaux abattus) le conflit devient violent et l'un peut porter atteinte gravement à l'intégrité physique de l'autre. A partir de ce moment le conflit est porté au niveau des deux communautés qui deviennent ainsi actrices à part entière. Ce qui engendre des affrontements violents pouvant se solder par des morts.

A la lumière des arguments avancés par les participants aux entretiens, les acteurs du conflit sont toujours au niveau local et viennent rarement d'ailleurs.

Ces conflits se manifestent, la plupart du temps, par des violences verbales puis la violence physique la plupart du temps. Dans le pire des cas, mais très rarement, ils se soldent par des morts lorsque le conflit est porté à son paroxysme. La population de Botou n'est pas prête

d'oublier le conflit violent de 2020 ayant causé des morts même si depuis lors les choses sont rentrées dans l'ordre entre agriculteurs et éleveurs. La présence des HANI dans cette localité freine les velléités de violence car ceux-ci font régner l'ordre et ne tardent pas à mater les protagonistes sans exception. Ce qui n'est pas forcément le cas ailleurs comme l'explique un leader communautaire (homme) à Barani dans la Boucle de Mouhoun « *Une fois un agriculteur a bien corrigé un éleveur peulh qui a son tour est revenu le lendemain soir avec une machette pour tuer le monsieur, fort heureusement il n'était pas chez lui* ».

Toutefois, il faut noter que selon les arguments des participants aux différents entretiens, même si le conflit entre agriculteurs et éleveurs est omniprésent au sein des différentes communes, ce dernier temps il est en baisse par rapport à l'année passée dans les zones du projet. Cette baisse est due à différentes sensibilisations des différentes parties prenantes sur la résolution non-violente des conflits communautaires, les activités de rapprochement communautaires (tel que le théâtre participatif), les activités de sensibilisation médias et la mise en œuvre des activités mettant en parfaite collaboration les deux parties (HM par exemple). En plus de cette raison, selon un leader religieux de Botou « *Nous constatons une évolution positive. La situation actuelle fait qu'il y a moins de conflits car les HANIS sont devenus les autorités compétentes et nous disent ce que nous devons faire ou ne pas faire. Comme il y a la peur, beaucoup ont fui et ne cultivent plus depuis maintenant plusieurs saisons. C'est si vous-vous rencontrez qu'il y a bagarre. S'il n'y a plus assez d'agriculteurs et d'éleveurs, comment il peut avoir de bagarre ?* », s'interroge ce leader religieux de Botou. A la lumière de toute cette argumentation des participants, il faut noter que même si le conflit agriculteurs éleveurs est actuellement en diminution, il pourrait avoir un impact sur les activités du projet telles que le Holistic Management qui consiste à mettre ensemble les agriculteurs et les éleveurs pour renforcer le partage du bénéfice de leur collaboration. Toutefois, si les tensions entre ces deux acteurs s'intensifient progressivement, cela pourra impacter le vivre ensemble et si des dispositions préalables ne sont prises (sensibilisation surtout). A ces activités s'ajoutent les ouvrages hydro-agricoles et la construction des ouvrages communautaires (les puits précisément) qui pourraient être impactées pendant la période de pic du conflit (période hivernale).

2. Conflit autour du foncier rural

Selon les répondants aux FGD (45) et les KII (95), le deuxième conflit identifié dans les deux régions d'intervention du projet est le conflit autour du foncier rural. En effet, les problèmes fonciers demeurent toujours criards dans les 9 localités de mise en œuvre du projet. Ils sont en passe de devenir plus violents que les conflits agriculteurs-éleveurs dans les communes de Nouna, Bomborokuy, Kassoum et Lanfiéra dans la Boucle du Mouhoun, Diapaga et Botou dans la province de la Tapoa à l'Est. Ces conflits sont le fait des autochtones (les bwaba et les samos dans la Boucle du Mouhoun, les gourmantchés dans la province de la Tapoa) grands propriétaires terriens, attachés à leurs valeurs traditionnelles où la terre est un legs des

ancêtres. Leur puissance s'impose même aux autorités locales qui assistent impuissantes face à certaines dérives comme le souligne un responsable du service de l'agriculture de Kassoum : « *ici les mésententes autour des lotissements sont fréquentes. Quelqu'un peut se voir refuser le droit de construire dans la parcelle qui lui avait été attribuée par la mairie ; les autochtones refusent de céder le terrain et il n'y a rien. Si tu veux parler, ils disent que les terres appartiennent à leurs ancêtres et non pas à la mairie* ». Selon les participants, ces conflits trouvent généralement leur dénouement devant les officiers de police judiciaire (Commissariat de police, gendarmerie) ou devant les tribunaux pour les cas de violences ouvertes ayant entraîné des coups et blessures. A titre d'exemple, une famille s'est vue expropriée de ses terres à Diapaga suite au décès du chef de ménage. Les propriétaires terriens avancent que la terre a été prêtée et non cédée définitivement au défunt, pourtant ce dernier y a investi et avait une attestation d'attribution dûment signée par les autorités compétentes. Face au refus des ayants droits de libérer le terrain, les autochtones qui revendiquent la propriété s'en sont pris violemment à ces derniers causant des blessés à leur sein et la destruction de leurs biens. L'affaire a été portée devant les autorités et la propriété a été considérée comme acquise de droit par les héritiers de la personne décédée. Ces conflits se sont intensifiés dans la Boucle du Mouhoun avec l'arrivée massive des personnes déplacées internes (PDI), victimes du terrorisme, fuyant leurs terres pour trouver refuge dans d'autres localités plus paisibles. Certains propriétaires terriens, par cupidité, revendent à ces nouveaux venus des terrains déjà vendus à d'autres personnes. Ces doubles propriétés engendrent de violents conflits entre les acquéreurs mais les PDI sortent toujours perdantes. Ces pratiques sont récurrentes à Nouna.

Il y a également le cas des terres qui tombent dans le patrimoine familial de certains autochtones et dont les ventes sont soumises à une autorisation préalable des ayants droits. Malheureusement, certaines personnes vénales au sein de ses familles vendent frauduleusement ces terres provoquant ainsi de vives réactions de la part des copropriétaires à l'encontre des acquéreurs. Le chef du service foncier rural de Botou résume le phénomène en ces termes : « *pour la succession de terre par exemple, la principale cause est que les dons, legs, prêts ont été faits verbalement c'est à dire sans aucune preuve écrite. Il y a aussi le fait que traditionnellement le premier installé dans une localité s'approprie le droit d'être possesseur de la plupart des terres de la localité. En pareilles circonstances, les querelles deviennent difficiles à résoudre surtout si les témoins ne sont plus en vie* ». Il faut noter que le projet PROGRESS met en œuvre des activités hydro-agricole dans la zone, cette analyse du conflit doit être prise en compte dans la détermination des ouvrages et les périmètres maraîchers ou tout autre activité d'agriculture de contre-saison dans le cadre d'appui du projet dans la réalisation d'activités génératrices de revenus (AGR).

Par ailleurs et dans la plupart des communes du projet, les femmes ont un accès très limité à la terre pour développer une activité économique. Celles qui possèdent des terres peuvent se retrouver du jour au lendemain expropriées au profit des hommes. Cette situation est très

prononcée dans les communes de la province de la Tapoa (Botou, Diapaga, Kantchari) et dans une moindre mesure dans quelques-unes de la Kossi (Barani, Bomborokuy) et du Sourou (Lanfièra, Kassoum). Pourtant la terre joue un rôle important dans le renforcement de l'autonomisation économique de la femme en milieu rural. Certes, le projet PROGRESS n'appuie pas l'accès des femmes à la terre, mais cette problématique pourrait avoir un impact sur les activités d'autonomisation des femmes existantes dans les communes du projet. Une femme leader dans la commune de Dii rapporte : *« lorsque nous avons obtenu les terres pour travailler, nous avons pu avoir de quoi subvenir à nos besoins, aux besoins de nos enfants. Nous avons également soutenu nos époux dans les charges du ménage et accompagner la scolarité de nos enfants »*. A l'analyse de cette remarque de la femme leader, il ressort que si les hommes peuvent facilement exproprier la terre appartenant aux femmes, cela pourra créer plus de vulnérabilité chez ces femmes et rendre leurs AGR (culture de contre-saison spécifiquement) difficiles. En termes de manifestation du conflit, les participants aux FGD et KII ont relevé que ce conflit se caractérise par des violences verbales et des affrontements souvent très violents, la destruction des biens (démolition de logements), des intimidations etc. Les plus faibles sont contraints d'abandonner malgré leurs investissements, ce qui fragilise la cohésion sociale et la paix.

L'évolution des conflits autour du foncier varie d'une région à l'autre. Dans la Boucle du Mouhoun, il est toujours criard mais est en nette baisse dans la région de l'Est (province de la Tapoa).

Les acteurs impliqués dans les conflits fonciers sont les propriétaires terriens et les occupants personnes physiques d'une part, et les propriétaires terriens et les autorités locales d'autre part. Mais il arrive que des autochtones ne vivant pas localement prennent part activement au conflit par personnes interposées. A titre illustratif, la mairie de Diapaga voulait exproprier une famille d'une portion de ses terres pour cause d'utilité publique, ce qui est légal. La famille elle-même n'a pas trouvé d'inconvénients puisqu'il s'agissait d'y ériger un ouvrage public qui allait profiter à toute la population. Mais des autochtones influents qui résident en dehors de la commune y ont opposé leur veto et les propriétaires ont dû renoncer à céder leur terre. Portée devant le conseil communal, l'affaire n'a jamais connue de dénouement, jusqu'à la dissolution des municipalités consécutivement au coup d'état de janvier 2022, puisque la majorité des membres dudit conseil sont de la famille royale qui sont les propriétaires terriens et sont acquis à la cause des influenceurs externes.

3. Les conflits ethniques

Le conflit ethnique est un conflit qui n'est pas identifié dans le cadre du scan 2 en 2021. Cette typologie de conflit est une évolution du contexte liée au développement des dynamiques des conflits dans la région. En 2022, dans le cadre du Scan 3, cette typologie a été identifiée comme l'un des conflits le plus prédominant dans les régions d'intervention du projet au Burkina Faso. En effet, cette typologie de conflit connaît une évolution significative surtout

avec l'apparition du conflit armé dans la région du Sahel (terrorisme). A la lumière des analyses des données recueillies auprès des participants aux discussions, il est à noter que dans toutes les communes du projet, la cohabitation entre les communautés peulhs et les autres communautés n'est plus pacifique car elles sont considérées comme celles-là qui attaquent les villages et troublent la quiétude des populations avec lesquelles ils vivent. Dans la province de la Tapoa à titre illustratif, les communautés Gourmantchés indexent les communautés Peulhs comme les communautés qui attisent la situation sécuritaire et commettent les assassinats ciblés, les enlèvements, le pillage dans les villages et la pose des engins explosifs improvisés (EEI) sur les axes principaux reliant les différentes villes. Un jeune leader de Diapaga soutient ce point de vue en ces termes : *« je suis originaire de Olaro à moins de dix (10 km) d'ici. C'est un village où il y a une forte communauté de peulhs, nous avons grandi ensemble avec certains d'entre eux. Mais depuis que la crise a éclaté dans la zone, ils ont tous quitté le village. Un jour, alors que je me rendais à Fada, le bus au bord duquel je voyageais est tombé sur un checkpoint des HANI et ils nous ont tous fouillé. Pendant que je regagnais le bus, quelqu'un m'a interpellé par mon nom et je me suis retourné. C'était un HANI enturbanné. Il m'a demandé pourquoi je fais comme si je ne le connaissais pas puis il a enlevé son turban. J'ai reconnu le berger de mon village qu'il était. Il m'a confié que ce sont eux qui règnent en maître ici et m'a conseillé de me méfier de l'Etat... »*. Cette remarque de ces jeunes leaders prouve à suffisance que les HANI sont (pour certains) connus des populations des communes d'intervention ainsi que leur ethnie d'appartenance, ce qui joue sur le regard que les autres portent sur eux. Cette situation met à mal le vivre ensemble et la cohésion sociale intercommunautaire. Pour toutes les activités impliquant les éleveurs telles que les distributions des bétails et le holistic management et les agriculteurs, une attention particulière devrait être portée pour éviter d'amplifier les conflits latents entre ces deux communautés. Dans la province de la Kossi, les tensions entre les communautés Dogons et Peulhs (qui datent de plusieurs années) d'une part et entre les communautés Peuls et les communautés Bwaba d'autre part, sont sources de méfiance, d'exactions, d'enlèvements et de destruction de biens. Dans la province du Sourou, les communautés Samos sont à couteaux tirés avec les communautés Peuls et sont contraintes de quitter leurs terres pour s'installer ailleurs, loin des autres communautés rivales. Un leader religieux de la Boucle du Mouhoun est formel à ce sujet : *« le conflit ethnique devient plus inquiétant puisque les auteurs des attaques sont des peuls, ce qui nourrit la haine envers les peuls »*. De la stigmatisation à la violence, cette situation entre les communautés peules et les autres communautés des différentes zones où est relevé ce problème met à mal le vivre-ensemble et porte les germes d'une crise sociale aux conséquences traumatisantes si toutefois elle continue d'échapper au contrôle des autorités et des partenaires de mise en œuvre des projets.

Ces conflits sont d'une extrême violence (morts, déplacés internes, perte de biens etc.) avec des conséquences hautement dommageables (crise socioéconomique et humanitaire sans précédent) pour l'ensemble du pays. A Diapaga, dans le village de Olaro situé à moins de 10 km, des commerçants ont refusé de vendre le riz et autres articles de première nécessité aux

peuls engagés dans les groupes armés. Par crainte des représailles, ils ont dû fuir le village pour se retrancher à Diapaga où ils continuent d'exercer leurs activités commerciales. Pris de colère, les HANI peuls de la localité ont procédé à la destruction des greniers des populations dans les champs pour non seulement nourrir leurs animaux mais aussi se nourrir eux-mêmes. En réaction à ces agissements, les populations ont abattu des animaux et les deux communautés (peuls et autochtones gourmantchés) se sont affrontées. Ne pouvant plus tenir puisque minoritaires, les peuls ont quitté le village.

4. Les conflits religieux

Les résultats analysés du Scan 2 en 2021, n'ont pas relevé l'existence d'un conflit religieux entre les différentes communautés. Cette typologie de conflit est une évolution significative du contexte national du Burkina Faso. En effet, le conflit religieux dans le cadre de ces analyses du Scan 3 se manifeste dans un premier temps par la discorde entre deux groupes religieux musulmans à propos d'une construction de mosquée dans le village de Bao dans la commune de Kassoum (Province de Sourou). Le choix du site devant abriter la mosquée est l'intérêt en jeu, chacune des parties désire la voir construite dans son village. Finalement, la mosquée a été érigée dans l'un des quartiers et les musulmans de l'autre quartier n'y vont pas prier. Les deux camps ont rompu les liens jadis conviviaux qui les unissaient, personne ne participe aux événements, heureux ou malheureux de l'autre à cause de cette construction de Mosquée. Cela dit, pour les activités de cohésion sociale impliquant les habitants de ces deux quartiers du village de Bao, il est important de prendre ce point en compte dans la stratégie de mobilisation des participants et aussi le regroupement pour les discussions communautaires. Ce type de conflit combinée à la situation de l'évolution des dynamiques de conflit pourrait avoir un impact sérieux sur le vivre ensemble et mettre une ligne de démarcation entre les différentes communautés du village et celles des villages avoisinants.

D'un autre point de vue des participants, le conflit religieux se manifeste par une opposition entre les communautés chrétiennes et musulmanes autour du mariage inter-religieux. En effet, les jeunes de ces deux communautés s'unissent parfois par des mariages ce qui est très mal perçu par les leaders communautaires et les chefs de famille. Selon les analyses des discussions, il est ressorti que les parents s'opposent catégoriquement à ces mariages inter-religieux, obligeant les enfants à décider de s'enfuir hors des villages. Cette situation met les différentes familles dans un rapport conflictuel qui pourrait se traduire par des actes de violence et impacter négativement la cohésion sociale.

b. Conflits intra-communautaires :

Selon les résultats des analyses des discussions, la seconde typologie de conflit identifiée est le conflit intra-communautaire qui se caractérise par le conflit entre agriculteurs eux-mêmes (1). La manifestation de ce conflit, les acteurs en jeu ainsi que l'évolution sont décrits ci-dessous. Il faut noter aussi que ce conflit s'étend d'une région à une autre.

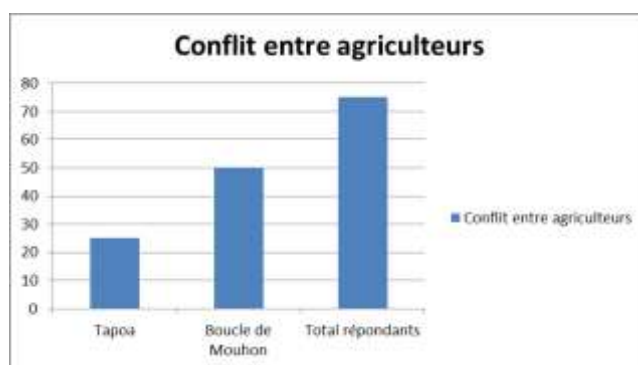


Tableau 4 : Conflit entre agriculteurs

1. Conflit entre agriculteurs

Au Burkina Faso, sur 75 répondants sur un total de 162, soit moins de la moitié, affirment l'existence de conflits entre agriculteurs dans les communes de mise en œuvre du projet. Ils sont 50 dans la Boucle du Mouhoun et 25 dans la Tapoa à en parler et tous sont unanimes que ce conflit se manifeste sans violence et que les acteurs se limitent le plus souvent aux seuls concernés. Dans la Tapoa et plus précisément dans la commune de Botou, ce type de conflit est en net recul depuis plusieurs années à cause de la crise sécuritaire qui a fait fuir les populations ; les terres cultivables ne se font plus rares même si certains propriétaires ne les mettent pas en valeur pour le moment. Les raisons qui expliquent ce conflit intracommunautaire sont les conséquences de la forte pluviométrie d'une part et le non-respect des limites des champs d'autre part. En effet, la Boucle du Mouhoun fait partie des régions à très forte pluviométrie du pays. C'est la région par excellence des grands producteurs agricoles, ce qui fait dire que c'est le deuxième grenier du pays après l'Est. Les pluies entraînent assez fréquemment des excès d'eau dans les champs. Il y a quelques années, en 2016, l'on a déploré 1 214 hectares de superficies emblavées, toutes spéculations confondues, inondées dans une vingtaine de villages. En pareilles circonstances, les producteurs font usage de motopompes pour évacuer les excédents d'eau ou alors ils font de petites canalisations et l'eau traverse souvent les champs avoisinants en y créant des dommages. Ce qui provoque le mécontentement qui se dégénère en relations conflictuelles. Cette situation est assez récurrente étant donné que la région est fortement arrosée chaque saison pluvieuse. Cependant, les cas de violence ont baissé étant donné que les producteurs vivent les mêmes situations et ont fini par comprendre qu'il s'agit d'une catastrophe naturelle. Mieux, chacun essaie de s'équiper en motopompe de grande capacité en vue de parer à toute éventualité et une solidarité s'est installée entre eux ; ceux dont les champs ont été épargnés par les eaux se mobilisent pour apporter une assistance aux sinistrés. Malgré tout, certaines personnes qui ont une faible maîtrise de leurs émotions sont toujours prises au piège de la violence notamment verbale.

A ce propos, un agriculteur de Barani explique : « lorsqu'il pleut beaucoup, nos champs sont inondés. Pour faire partir l'eau, on creuse un petit canal dans le champ et l'eau coule jusqu'à causer des dégâts dans les champs à côté. C'est ça qui provoque les conflits entre nous agriculteurs mais ça ne part pas loin ».

Ces conflits n'apparaissent que lorsque les eaux inondent les champs agricoles, ce qui veut dire qu'ils sont rares dans la localité. Toutefois, au vu des effets néfastes du changement climatique actuellement dans la région du Sahel, y compris au Burkina Faso, les ouvrages hydro-agricoles s'ils sont mal fait pourraient être sources de conflit du fait du débordement des eaux de pluies.

La seconde cause de conflit entre agriculteurs est le non-respect de la limite des champs. Il est connu que chacun a ses superficies cultivables bien délimitées la plupart du temps par des cordons pierreux qui servent également à diminuer les dégâts des eaux de pluie sur le sol mais aussi par la matérialisation à travers des arbres ou touffes d'herbes situés de part et d'autre. Il y a aussi ce qu'on pourrait qualifier de limitation visuelle ; le propriétaire à vue d'œil sait jusqu'où s'étend son champ sans avoir besoin d'une matérialisation quelconque. Si la reconnaissance est aisée avec les cordons pierreux, ce n'est pas forcément le cas avec les touffes d'herbes qui disparaissent durant la saison sèche ni avec la limitation visuelle en ce sens que le propriétaire peut facilement se tromper. Dans ce cas d'espèce, les conflits naissent lorsque lorsqu'un agriculteur déborde ses limites pour semer dans le champ de son voisin. Ces conflits se manifestent par l'expression du mécontentement de celui dont la superficie a été grignotée à travers des propos discourtois et très rarement par la destruction des semis. Pour les répondants cette situation résulte d'une inattention et non d'une volonté de s'octroyer délibérément une portion de la superficie du voisin.

c. Les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles



Tableau 5 : Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles

L'exacerbation des conflits liés aux ressources naturelles et la dégradation rapide de la situation sécuritaire constituent une préoccupation majeure pour l'ensemble de la population. Ces phénomènes se répercutent négativement sur les conditions d'existence des populations ainsi que sur la cohésion sociale, la stabilité et la paix. En effet, depuis l'apparition

de la crise sécuritaire, on assiste à une nouvelle forme de conflit liée aux ressources naturelles notamment fauniques et forestières qui oppose non plus les populations aux agents des eaux et forêts mais celles-ci aux groupes armés. Ces conflits sont visibles dans les zones abritant des forêts, des parcs et des espaces protégés surtout dans la région de l'Est et opposent les groupes armés et les communautés riveraines. C'est le cas des communes de Diapaga et de Botou où des villages de mise en œuvre du PROGRESS sont riverains des zones de parcs. A Diapaga, ce sont les villages de Mangou et ses hameaux de culture, Bagali et Kanda, à Botou nous avons Diagouargou et des hameaux de culture. Autrefois, les populations de ces villages et d'ailleurs faisaient de l'exploitation des bois morts une activité économique ; elles les revendaient dans les chefs-lieux de communes et les revenus servaient à améliorer leurs conditions de vie. Aussi, les chasseurs avaient libre accès aux forêts et parcs, lorsque c'était la période de la chasse. Les produits de la chasse étaient vendus et une économie était ainsi constituée. Il y a aussi les riches variétés de la flore qui étaient exploitées pour les besoins médicaux à travers les plantes médicinales. Afin de protéger ces espaces contre les abus des exploitants, les services de l'environnement à travers les eaux et forêts surveillent l'accès et contrôlent les activités de chasse, de coupe du bois et des plantes et veillent au respect de la législation en la matière. D'où des conflits avec les communautés qui veulent disposer des richesses de la faune et de la flore à leur guise. Mais depuis l'installation de la crise sécuritaire dans la région de l'Est, des groupes armés ont pris le contrôle des parcs et des aires protégées au détriment des agents de l'Etat à qui ils ont livré des combats pour les chasser. Désormais, ceux-ci dictent leurs lois aux communautés ; ils ont imposé des taxes pour tous produits sortis de la forêt (bois, animaux etc.) et ils n'hésitent pas à réprimer sévèrement les contrevenants notamment ceux qui exploitent clandestinement la forêt. Une bénéficiaire du village de Mangou explique : *« avant, on rentrait dans la forêt enlever le bois comme on voulait. Nos maris aussi pratiquaient librement la chasse lorsque c'était permis. Depuis que les Ladji là sont arrivés, tout a changé. Au début, ils nous ont dit que la forêt nous appartient, que ce n'est pas pour l'Etat, donc de faire ce qu'on veut. Par la suite, ils ont interdit totalement l'accès et ceux qui continuaient d'y aller ont été tués. Donc actuellement, personne n'ose mettre les pieds dans la forêt. Avec la peur, beaucoup ont quitté le village ».*

On voit donc que le conflit lié à l'exploitation des ressources de la faune et de la flore se manifeste de façon violente, les groupes armés ayant pris le contrôle n'hésitant pas à tuer toute personne qui s'y aventure. Les acteurs dans ce conflit sont les communautés riveraines et les groupes armés. Mais depuis la création le 20 juin 2022, par décision du Conseil Supérieur de la Défense Nationale, de deux zones d'intérêt militaire ; l'une dans la région du Sahel, province du Soum faisant frontière avec le Mali et l'autre dans la région de l'Est qui regroupe les réserves protégées et le parc W qui s'étend jusque dans les encablures des villages suscités, le conflit s'est aggravé. Pour cause, les interventions des forces de défense et de sécurité qui mènent des opérations en vue de déloger les groupes armés et reprendre le contrôle des forêts.

Autre ressource objet de conflit, est l'accès à l'eau. Denrée rare en certains endroits et à certaines périodes de l'année l'eau est également facteur de déstabilisation avec des conséquences néfastes sur l'harmonie dans les communes de mise en œuvre du projet. S'il se pose avec acuité dans des communes de la boucle du Mouhoun (Kassoum, Dii, Barani), le conflit lié à l'eau est en nette baisse dans les communes de la Tapoa notamment Botou qui était fortement concerné. La cause de cette baisse est la forte présence des HANI qui est non seulement dissuasive mais qui a entraîné aussi le déplacement d'une bonne partie de la population, limitant ainsi les fréquentations massives des points d'eau, voire les risques de conflit. Comme l'a dit un répondant plus haut « c'est parce qu'on se voit qu'on se bagarre ». Par contre, dans les communes de Kassoum, Dii et Barani, les conflits liés à l'accès à l'eau demeurent préoccupants. La poussée démographique, l'arrivée des populations déplacées et réfugiées surtout et les conditions climatiques capricieuses sont autant de causes qui exacerbent les tensions autour des points d'eau qui se raréfient surtout en saison sèche. Ce conflit concerne surtout les femmes qui fréquentent plus les bornes fontaines que les hommes. Les faits déclencheurs sont le rang ; vouloir se faire servir la première même si ce n'est pas encore son tour, la confusion des récipients et le fait que des gérants des bornes fontaines imposent leur loi en ravitaillant prioritairement leur famille et leurs connaissances même lorsque celles-ci ne sont pas les premières à arriver. Une femme bénéficiaire FEFA à Barani raconte : *« Ici, tu peux venir avant les autres mais tu seras parmi les dernières à être servie. Les femmes ne respectent pas l'ordre d'arrivée surtout celles qui sont de la même famille que le gérant. Elles font ce qu'elles veulent. Si on veut se plaindre, le gérant menace de fermer et rentrer chez lui »*. Plus criard est le sort des PDI. Celles-ci ne semblent pas avoir le même droit que les autochtones. Lorsqu'il y a de l'affluence autour des bornes fontaines, les femmes du village sont prioritaires, après quoi les femmes déplacées peuvent s'approcher. Elles sont prises pour responsables de l'insuffisance de l'eau comme le relate une femme leader à Kassoum : *« avec l'arrivée des PDI, l'affluence autour des bornes fontaine provoque des querelles entre les usagers notamment les femmes à cause de la longue file d'attente et à l'insuffisance de l'eau »*.

Ce conflit se manifeste par des violences verbales la plupart du temps, par les jets des récipients servant à recueillir l'eau voire leur destruction (cuvettes, bidons etc. qui sont balancés loin du rang ou simplement endommagés pour revendiquer la place). Ces incidents ont été relevés à Dii. Un cas de violence physique, coup et blessure a été relevé à Kassoum. Les acteurs dans ces conflits sont essentiellement les femmes entre elles et dans une moindre mesure celles-ci et les gérants des bornes fontaines.

III. L'impact des activités du projet sur l'évolution des dynamiques des conflits au Burkina Faso

a. L'analyse d'impact positif des activités sur la cohésion sociale transversale

Au Burkina Faso, l'ensemble des intervenants sont unanimes que l'apport des activités du projet dans la construction de la cohésion sociale ne fait l'ombre d'aucun doute. Les communautés entre elles, celles-ci en interaction avec les autorités locales et les fournisseurs des services sociaux de base, apprécient l'intervention du PROGRESS dans les neuf communes. Même si quelques points d'insatisfaction ont été relevés, ceux-ci ne sauront faire ombre aux innombrables réalisations.

Selon l'analyse des données recueillies sur le terrain, il est ressorti que les activités du projet ont un *"impact sur la cohésion sociale entre les communautés et les communes d'intervention du projet"*. A l'analyse des discussions, il ressort que la quasi-totalité des activités du projets (Résultats 1, 2, 3, 4 et 5) ont un impact positif sur la collaboration entre les communautés et les communauté (1), entre les communautés et les autorités de la commune (2) et entre les communautés et les fournisseurs des services sociaux de base (3). Ces trois points seront dans cette analyse présenté successivement pour aider les acteurs de mise en œuvre à prendre en compte ces points positifs dans la mise en œuvre du projet PROGRESS.

1. L'impact des activités sur le renforcement de la collaboration (cohésion sociale) entre les communautés et les communes

Dans le cadre du renforcement des capacités des démembrements de l'Observatoire national de Prévention et de Gestion des Conflits Communautaires (ONAPREGECC) sur les mécanismes de prévention et de gestion de conflits communautaires, le préfet de Nouna résume l'impact de la cohésion sociale entre les communautés et les communes en ces termes : *« Les activités de la cohésion sociale ont joué un rôle capital dans la gestion des conflits. En effet, L'ONAPREGECC nous a formé aux différentes techniques, à l'expertise pour résoudre les conflits tels que les conflits fonciers, les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ces techniques nous ont beaucoup épaulé dans la gestion de nos conflits dans la commune... »*.

Les Champs École Paysans (CEP) : Les participants ont loué la présence des CEP qui sont à leurs yeux une nouvelle façon de pratiquer l'agriculture en préservant l'environnement. Cette pratique agroécologique est moins coûteuse puisqu'ils n'ont plus besoin d'acheter des engrais chimiques et autres pesticides nuisibles qui non seulement appauvrissent les sols et donnent des productions souvent nuisibles à la santé à long terme ; tout se trouve dans la nature disent-ils : le compost, la fumure organique etc. En plus, à travers leur regroupement par association, les bénéficiaires des champs écoles paysans collaborent dans le cadre des activités et se soutiennent dans les activités champêtres en dehors des CEP. Des bénéficiaires de Kantchari expliquent : *« Ici, nous sommes bien organisés grâce au projet. Si quelqu'un a besoin d'aide pour cultiver son champ, on s'associe pour aller cultiver avec lui et en très peu de*

temps, tout est fini. Cela nous permet de dépenser moins puisqu'on n'a plus besoin de payer des gens pour le faire ». Sur cette solidarité et cette cohésion au sein des groupements bénéficiaires et de la commune, le préfet de Nouna poursuit : « ...Il faut noter aussi que les Champs École Paysans (CEP) ont permis aux populations de se frotter et de tisser des liens d'amitiés, de familles. Les CEP contribuent à réunir les gens. La visite commentée de l'année passée a regroupé plusieurs villages environnants de Kononiba. Tous ces villages se sont rendus à Kononiba à la visite commentée de PROGRESS. Depuis que je suis à Nouna, c'est la deuxième visite qui a marché... »

Les transferts de cash : La contribution du projet PROGRESS au renforcement de la résilience communautaire, le renforcement de la cohésion sociale et l'économie des ménages pauvres n'est pas inaperçue. Toutes les communautés apprécient ces contributions du projet dans les communes de réalisation de ce Scan 3. Cette appréciation est un indicateur majeur de l'acceptation des activités du projet et les organisations qui mettent en œuvre ces activités dans le cadre du Consortium. A titre illustratif, un bénéficiaire du cash transfert dans la commune de Bomborokuy témoigne : *« avant ce n'était pas simple ; pour avoir un repas par jour même pour toute la famille, c'était compliqué, on se sacrifiait pour que les enfants au moins gagnent à manger. En cas de maladie, c'était encore grave, il fallait compter sur la gratuité de certains soins et sur la bonne volonté de certaines personnes. Depuis que votre projet a commencé, je peux dire que Dieu a entendu nos prières. On n'a plus de problème pour avoir à manger, on n'achète même certaines choses dont on ne rêvait pas par exemple des habits pour nous et les enfants, on n'a pu commencer l'élevage de petits ruminants etc. Maintenant on peut lever la tête quand on marche. Vraiment, que Dieu bénisse votre projet et tous ceux qui viennent vers nous pour nous tendre la main... »*. La contribution du cash transfert dans le développement de petites unités économiques par les ménages et dans la collaboration entre les communautés de la commune est bien réelle et fortement appréciée par des bénéficiaires et même par des non bénéficiaires. Le préfet poursuit : *« ...Il y a également le transfert monétaire car les bénéficiaires d'un village A à un village B vont toujours collaborer pour avoir plus d'informations sur le projet. Les transferts monétaires ont réduit un tant soit peu la pauvreté dans la commune et dans les ménages. Actuellement, les bénéficiaires mènent de petites activités génératrices de revenus qui leur permettent de subvenir à leurs besoins. Les AGR ont joué aussi un rôle dans l'amélioration des conditions de vie du ménage à travers la pratique de l'élevage. Toutes ces activités nous ont outillé d'un savoir extraordinaire dans la réussite de la gestion des conflits »*.

Dans les communes de Kantchari et de Kassoum, les FEFA sont unanimes que le projet a contribué de façon substantielle à améliorer l'accès aux soins de santé primaires et le renforcement de la résilience des ménages très pauvres dans lesquels vivent la FEFA et les enfants de moins de 5 ans. Grâce aux transferts monétaires qu'elles reçoivent, elles arrivent à donner une alimentation saine à leurs enfants et à prendre bien soins d'elles-mêmes

Le soutien aux Femmes Enceintes et aux Femmes Allaitantes (FEFA) : Dans les communes de Kantchari et de Kassoum, les FEFA sont unanimes que le projet a contribué de façon substantielle à améliorer l'accès aux soins de santé primaires et le renforcement de la résilience des ménages très pauvres dans lesquels vivent les FEFA et les enfants de moins de 5 ans. Grâce aux transferts monétaires qu'elles reçoivent, elles arrivent à donner une alimentation saine à leurs enfants et à prendre bien soin d'elles-mêmes. Les participantes au focus group des femmes enceintes et allaitantes dans la commune de Kassoum renchérissent : *« les femmes ont pris part à la formation sur la santé de l'enfant et des femmes enceintes et cela a changé beaucoup de choses dans leurs habitudes et dans la prise en charge de leurs nourrissons. Aussi avec l'activité gaspa un lien d'amitié s'est installé entre les femmes, cela a été un lieu de rencontre entre les femmes. Le soutien des enfants malnutris avec les chocolats ont permis aux enfants de retrouver la santé et également aux mères de contrôler leur santé à travers les banderoles remises ».*

Les Associations Villageoises d'Epargne et de Crédits (AVEC) : Le rôle des Associations Villageoises d'Epargne et de Crédits (AVEC) dans l'amélioration des conditions de vie, le renforcement des capacités économiques des femmes issues des ménages très pauvres et partant, le renforcement de leur rôle social, a été souligné sans ambages par les bénéficiaires. *Toujours selon les FEFA « les AVEC ont permis aux femmes de travailler en coopératives, à épargner de l'argent en cas de besoin et aussi d'utiliser pour participer aux évènements qui arrivent dans la commune c'est une bonne chose parce qu'aujourd'hui nous sommes devenus comme une famille. Les relations se sont raffermies entre nous femmes enceintes et allaitantes ».*

2. Impact de la cohésion sociale entre les communautés et les autorités de la commune

Les activités menées dans le cadre du PROGRESS ont été un tremplin pour rapprocher les populations de leurs autorités et également une occasion de s'intéresser et de s'impliquer dans les actions de développement de leur commune.

Les jeunes garçons formés dans le cadre des résultats 4 et 5 : un jeune leader de Kantchari participant au focus group des Mouvements et Associations de Jeunes (MAJ) rassure que : *« avec la mairie et les ONG nous menons des activités sur la cohésion sociale en collaboration avec les radios. Cela a contribué à réduire beaucoup les affrontements. Grâce aux formations et aux sensibilisations, les communautés ont compris que l'insécurité est plus sérieuse que leurs petits conflits. Quand vous avez un ennemi commun, il faut mettre vos différends de côté pour le vaincre d'abord. Je pense que c'est dans cette situation que se trouve Kantchari actuellement. Aussi, les activités des MAJ organisées entre les autorités et les jeunes ont permis aux jeunes de faire part de leurs préoccupations à savoir leur prise en compte dans les activités communales. Il a été question de l'élaboration des plans d'action communaux de*

prévention et de gestion des conflits. Les activités de PROGRESS ont donné l'occasion à la population de faire la paix et de travailler en collaboration avec les autorités ».

Les ateliers de planification conjointe : La participation de toutes les directions provinciales (agriculture, élevage, environnement, santé, éducation, action sociale, jeunesse), des services communaux, de la justice, des forces de défense et de sécurité etc. et des communautés (religieuses, coutumières, société civile, jeunes, femmes etc.) de Diapaga à l'atelier de planification conjointe et de développement d'outils pour un suivi participatif, a permis aux populations, grâce aux échanges à bâton rompu, de comprendre l'organisation, les attributions, le fonctionnement mais aussi les difficultés de certains services sociaux de base. Cela a contribué à éveiller la conscience des populations sur la nécessaire collaboration avec les agents de ces services pour le bien-être des populations. Un jeune leader confirme que : *« lors de l'atelier de planification conjointe, j'étais surpris et content de voir le président du tribunal de grande instance se soumettre à l'évaluation de son service à travers l'exercice sur le bulletin de score. On doit faire ça avec tous les services car ça nous permet de comprendre les choses et de mettre fin aux accusations inutiles. Cette activité est à refaire et j'invite Search et tous les autres partenaires à la faire encore ».*

3. Impact de la cohésion sociale entre les communautés et les fournisseurs des services sociaux de base

Les Bulletins de score : La réalisation des bulletins de score dont les objectifs sont de permettre aux populations d'exercer leur rôle de contrôle citoyen de l'action publique et aux autorités de se soumettre à l'obligation de reddition des comptes, a produit les résultats escomptés. Un agent de santé de Tougan ayant pris part à cet exercice de redevabilité affirme que : *« l'activité sur le bulletin de scores a été une occasion pour le personnel de la santé et la population d'étaler leurs difficultés et leurs besoins. Le manque de certains matériels de première nécessité, l'hygiène, l'organisation du Centre de Santé Primaire et de Promotion Sociale (CSPS), le rôle des agents de santé et des populations dans la gestion du CSPS etc. ont été soulevés. Grâce aux échanges, les populations ont compris que c'était leur devoir de s'impliquer dans la gestion de leur CSPS car après tout, les agents affectés par l'Etat sont en mission et iront ailleurs dès que leur mission prendra fin à Tougan, mais le CSPS restera sur place. Séance tenante, les populations ont pris l'engagement de faire des cotisations pour doter leur CSPS de quelques matériels (tensiomètres, kits d'hygiène etc.). Cette activité a contribué à ramener la confiance et l'entente entre le service de santé et la population ».*
« Les activités de sensibilisation entre la communauté et les fournisseurs des services sociaux de base ont favorisé une bonne compréhension et le respect, entre les services et les communautés. On sent qu'il y a un changement, une amélioration dans les services d'accueil », conclut un leader religieux à Botou.

b. L'analyse du potentiel impact négatif des activités sur la cohésion sociale transversale

1. Impact sur la cohésion sociale entre les communautés et les communes

Si les bénéficiaires sont largement d'avis que les activités ont un impact positif sur la cohésion sociale au sein des communes et contribuent beaucoup dans l'amélioration des conditions de vie, il n'en demeure pas moins que des griefs existent même si ceux-ci ne remettent pas en cause les acquis. Ainsi, certains bénéficiaires pointent du doigt :

Les Transfert de cash, les champs écoles paysans, les femmes enceintes et allaitantes : A leurs yeux ces activités, du moment où elles ne touchent pas toutes les populations, créent forcément des frustrations et des sentiments de jalousie de la part des non bénéficiaires parce que tous ont besoin de soutiens disent-ils. Qui n'a pas besoin d'argent ? s'interrogent certains tandis que d'autres voient les CEP comme une ségrégation : *« on montre aux autres ce qui est bon et on nous laisse continuer dans ce qui n'est pas bon. J'ai eu la chance de participer à une visite des CEP l'année passée et j'avoue que c'était merveilleux. Nous voulons tous apprendre ça. J'ai même approché mon voisin qui m'a aidé à essayer leur expérience sur une petite superficie et j'en suis fier. Si ça donne bien, je pense que je vais rentrer dans la culture écologique »*, confie un jeune leader de Dii ayant participé au focus group des jeunes bénéficiaires des formations dans le cadre des résultats 4 et 5, partagé entre regret et espoir.

En ce qui concerne particulièrement les transferts monétaires, nous sommes en droit de nous poser la question de savoir s'il s'agit d'une insuffisance d'informations, d'un problème de ciblage ou tout simplement d'une désinformation, tellement les plaintes sont plus virulentes concernant cette activité. Le jeune leader de Dii explique : *« par exemple sur 50 bénéficiaires de transfert monétaire, on y trouve des hommes avec leurs frères et leurs femmes, ce qui fait que les non bénéficiaires se plaignent. Parmi ceux-ci, il y a en a qui sont bien posés que les non bénéficiaires. Il y a la corruption à ce niveau. Aussi pour les AGR, ils ont pris 40 personnes. Mais au lieu de les choisir parmi les non bénéficiaires de transfert monétaire, ils ont encore pris dans les 50 bénéficiaires et les 10 autres aussi qui restent se plaignent comme quoi parmi les 40 certains n'ont pas besoin des AGR car ils sont bien posés. Tout ça crée souvent des rancunes »*.

Pendant ce temps, des femmes enceintes et allaitantes récusent le fait que tous les enfants ne soient pas pris en charge.

De toute évidence, les plaintes sont mitigées. Les non bénéficiaires voudraient être comptés parmi les bénéficiaires. Pendant ce temps, les bénéficiaires sont enviés et finissent par éprouver de la gêne au sein de leur communauté.

2. Impact sur la cohésion sociale entre les communautés et les autorités de la commune

Aucun impact négatif sur la cohésion sociale entre les communautés et les autorités de la commune n'a été relevé par les répondants.

3. Impact sur la cohésion sociale entre les communautés et les fournisseurs des services sociaux de base

En dehors des reproches maintes fois exprimés par les répondants sur les cas de rupture de stocks de médicaments dans les centres de santé, aucun impact négatif sur la cohésion sociale entre les communautés et les fournisseurs des services sociaux de base. Pour eux, ces ruptures sont la résultante d'un manque de prévision et d'anticipation des autorités du domaine de la santé d'une part et d'autre part de l'état défectueux de la route, notamment la route nationale n°04 reliant Fada N'Gourma à Kantchari, auxquels s'ajoute le contexte sécuritaire qui ne favorise pas l'acheminement des produits en temps voulu.

c. L'analyse des risques d'insensibilité au conflit des activités du projet au Burkina Faso

A l'analyse des différentes réponses recueillies sur les risques d'instabilité, on retient le ciblage, la gestion des plaintes et l'implication des autorités communales.

En ce qui concerne le ciblage, les répondants dans les communes de la Boucle du Mouhoun ont particulièrement insisté sur la nécessité de procéder de façon méticuleuse au choix des bénéficiaires pour se mettre à l'abri de tout soupçon de favoritisme ou de corruption. On retient de leurs propos que cette étape est assez cruciale car l'acceptation des ONG partenaires, la crédibilité de leurs staffs et la réussite des activités découlent de là. Le responsable du service de l'agriculteur de Bomborokuy conseille : *« Il faut faire attention à ne pas rater le ciblage. Les gens se connaissent donc c'est la partie où il faut prendre tout le temps qu'il faut car il faudrait pas faire d'erreur et attirer l'attention des populations ou perdre en crédibilité. Faites des investigations poussées au niveau de cette étape. Il ne faudrait pas que ça soit les mêmes qui soient dans les cash monétaire, AGR, etc., il faut varier ».*

Les comités de gestion de plaintes ont été invités à faire preuve d'impartialité dans le traitement des plaintes. Pour plus de cohésion sociale, certains répondants estiment qu'un mécanisme doit être mis en place afin de permettre aux non bénéficiaires de formuler leurs plaintes auprès des comités. *« Se plaindre suppose qu'on a un problème, alors si les personnes chargées de gérer nos plaintes ne font pas bien leur travail, vous voyez ce que ça donne, problème dans problème c'est pas bon. Les équipes du projet doivent vraiment former et sensibiliser les membres des comités de plainte pour qu'ils fassent mieux faire son travail. Aussi ne pas permettre à une seule personne de monopoliser les rôles ; s'assurer que la même personne ne joue pas beaucoup de rôles sinon pour finir fini cela devient un travail de famille,*

c'est à dire prendre toute sa famille comme bénéficiaires. C'est tout ça qui fait que certaines plaintes ne trouvent pas de solution et les bénéficiaires ne s'entendent pas ».

Certaines autorités communales ont fustigé le ciblage car n'ayant pas été associé alors qu'elles avaient aussi des ménages pauvres déjà identifiés dans leur commune. Le risque de politisation des activités par ces dernières est assez énorme et elles sont toujours aux aguets afin de pouvoir y trouver de quoi contenter leur électorat. Leur implication doit être soigneusement faite afin d'éviter que les soutiens ne soient détournés à d'autres fins. A Botou, une femme leader s'exprime en ces termes : *« je suis très contente pour les différentes aides que le projet apporte aux personnes vulnérables. Si tout cela marche bien, c'est parce que les politiciens ne sont pas tellement impliqués dans le choix des bénéficiaires sinon ce sont leurs militants et leurs proches parents qu'ils allaient désigner à la place des vrais bénéficiaires. Donc le projet doit continuer d'être vigilants mais il ne faut pas les ignorer non plus ».*

En outre, il faut souligner que l'insécurité est en train de gagner du terrain. Le déplacement massif des populations, le dysfonctionnement et la délocalisation de certains services administratifs (le TGI de Diapaga, certains services sociaux de Botou, ceux de Dii, Lanfièra etc.) bouleversent inéluctablement l'organisation des communautés et crée un choc des coutumes entre les déplacés et les populations hôtes. Les mésententes qui surviennent ne garantissent pas une mise en œuvre harmonieuse des activités.

d. Les opportunités pour la paix qui pourraient impacter les activités de cohésion sociale, protection sociale, promotion des moyens de subsistance et l'accès aux services de santé

Malgré le contexte sécuritaire difficile et les différents risques d'insensibilité au conflit des activités, des opportunités pour la paix existent à commencer par la présence même des ONG humanitaires et de développements puis le paquet d'activités déroulées dans le cadre du PROGRESS.

1. La présence des ONG humanitaires et de développement

La crise sécuritaire actuelle est révélatrice de l'incapacité de l'Etat à prendre en charge, tout seul, tous les secteurs de développement et à parer à toute éventualité pour garantir aux populations la pleine jouissance de leurs droits et libertés fondamentales. Pour preuve ses relais dans les provinces et communes sous domination des groupes terroristes ont été obligés de quitter abandonnant les populations à leur triste sort. Fort heureusement, les ONG y sont toujours présentes et mènent des activités qui sont normalement du domaine régalien de l'Etat. Non seulement ces ONG sont acceptées par les populations mais aussi elles semblent bénéficier d'un blanc-seing de la part des groupes armés pour exercer leurs activités même si des incidents (enlèvement des staffs, dépossession de leurs biens, intimidations ...) sont signalés par endroit. Cette présence est signalée comme une opportunité par le médecin chef du district de Kantchari qui dit que : *« la chance que nous avons c'est d'avoir des ONG qui nous*

accompagnent sinon avec l'état de la route et l'impossibilité du trafic eu égard à la présence des HANI, on mourrait tous ici. Dans notre commune je peux dire que ça va mais dans les villages reculés, certaines personnes doivent leur salut aux actions des humanitaires dans tous les domaines, santé, distribution de vivres, transferts monétaires, soutien aux femmes enceintes et aux nourrissons etc. Si l'on devait attendre le retour des structures de l'Etat, je ne pense pas qu'on allait s'en sortir ».

2. Les activités de cohésion sociale avec les jeunes leaders

La mise en place des jeunes leaders dans les neuf communes d'intervention du PROGRESS et le renforcement de leurs capacités sur le leadership, la gestion des conflits et la gouvernance locale sont aux yeux du préfet de Nouna et de l'iman de Botou une opportunité de paix. Pour le premier « *c'est un investissement utile car ce que nous vivons aujourd'hui est le fait de jeunes égarés. Nous voyons ce que PROGRESS déroule comme activités pour ces jeunes, c'est très promoteur d'un avenir radieux* » et pour le second « *un jeune qui craint Allah, qui cultive la paix et contribue à rechercher la paix dans sa communauté ne va jamais se retourner contre sa communauté. Les jeunes sont venus me voir pour parler de leurs activités et j'étais vraiment content. Je remercie tous ceux qui travaillent pour nous* ».

3. Le renforcement des capacités des démembrements de l'ONAPREGECC, les prestations de la maison de la justice

Les démembrements de l'ONAPREGECC du fait de leur proximité d'avec les populations et leur implication dans la gestion des conflits communautaires sont considérés comme une opportunité pour la paix. Le renforcement de leur capacité et l'appui en matériel pour leur opérationnalisation sur le terrain viennent donc à point nommé. La maison de justice à travers ses conseils et orientations sur les questions de procédures judiciaires et juridictionnelles, sur les différentes démarches administratives pour l'accès des communautés aux prestations des services administratifs, est également considérée comme une opportunité. Un usager de la maison de justice de Diapaga raconte que : « *je ne savais pas qu'on pouvait aller en justice porter plainte contre quelqu'un même si on n'a pas l'argent pour les dossiers et pour prendre un avocat. C'est le jour où j'ai participé à la conférence de PROGRESS avec TdH à la mairie de Diapaga que j'ai appris que l'Etat a un fonds pour soutenir les personnes qui n'ont pas l'argent. On avait un problème en famille qui nous préoccupait tous depuis des années. Après je suis allée à la maison de justice prendre les renseignements. Le problème n'est pas encore résolu mais je pense que ça va aller* ».

IV. Les mécanismes/dispositifs légaux, communautaires ou traditionnels de gestion des conflits

Dès lors que les conflits échappent à la gestion des parties, ils sont systématiquement

V. L'analyse des connecteurs et diviseurs à prendre en compte dans la mise en œuvre des activités du projet au Burkina Faso

a. Les connecteurs

De façon globale, les répondants considèrent comme étant des connecteurs :

- **Au niveau des Institutions :** on a les autorités administratives et communales (les mairies, les préfectures et leurs services divers), les leaders communautaires (les organisations de défense des droits de l'homme, les femmes et les jeunes leaders d'association de développement), les leaders religieux (les responsables des églises, les imams, les responsables coutumiers, la caste des forgerons de par leur pouvoir d'intercession pour la paix et de pacification de conflits), les représentants des comités de paix (L'ONAPREGECC et ses démembrements, les Commissions Foncières Villageoises, les Comités Consultatifs sur le Foncier Villageois), les responsables des services sociaux de base (santé, éducation, action sociale, agriculture, élevage, environnement), la justice et les conseils villageois de développement.
- **Au niveau des attitudes et actions :** il y a le respect des différences (religion, coutume, rang social) la solidarité entre populations, la tolérance
- **Au niveau des valeurs et intérêts :** la laïcité, la réconciliation, le respect des aînés, la parenté à plaisanterie
- **Au niveau des symboles et occasions :** nous avons de manière générale le drapeau du pays et ses armoiries qui rappellent notre commune appartenance à la terre du Faso, les événements heureux (mariages, baptêmes), les événements tristes (deuil), les compétitions sportives, les marchés, les journées communautaires etc. De façon spécifique à chaque communauté on peut citer :
 - La fête du fleuve dans la commune de Dii, qui réunit toute la communauté pour des rituels suivis de festivité
 - Les fêtes traditionnelles de la pêche et de la chasse (le Zonkôrô et le Zamatikan) à Lanfièra. A l'occasion de celles-ci, les deux communautés, pêcheurs et chasseurs partagent les produits de leurs activités avec l'ensemble de la population.
 - La lutte traditionnelle, la fête des récoltes, la fête des morts (tôlô) dans la commune de Kassoum
 - Le festival bwa-peulh à Bomborokuy ; les peulhs et les bwaba sont des parents à plaisanterie. Le festival est l'occasion pour ces deux communautés de présenter chacun son savoir-faire en matière culinaire, vestimentaire sous le rythme de chants et des pas de danses. Les faits glorieux du passé entre ces communautés sont remémorés aux plus jeunes afin de perpétuer le vivre-ensemble.

- Le marché à bétail de Bomborokuy qui accueille des vendeurs et acheteurs venus d'un peu partout à travers le pays mais aussi des pays voisins. C'est un marché qui a les infrastructures nécessaires tels des parcs de transit des animaux, des quais d'embarquement, des abreuvoirs, des pistes et couloirs de passage d'animaux vers les pays voisins.
- Les cérémonies de sortie des circoncis ou initiés (Li kaongnali) dans les communes de Botou, Kantchari et Diapaga qui sont des occasions de grandes festivités dans les familles qui ont des garçons qui reviennent après un séjour dans les camps d'initiation.

b. Les diviseurs

- **Au niveau des Institutions** les partis politiques sont unanimement cités comme des diviseurs en ce qu'ils contribuent à dresser les électeurs les uns contre les autres pour parvenir à leurs intérêts égoïstes. Ensuite il y a la justice ; pour les répondants, une fois que le différend arrive en justice, il n'y a plus de collaboration entre les acteurs. Les fourrières, endroits où sont gardés les animaux errants ou ayant causés des dégâts sont aussi considérés comme des diviseurs puisque les propriétaires sont contraints de payer une certaine somme d'argent pour retirer leurs animaux. Toute chose qui envenime les relations entre victimes et propriétaires des animaux.
- **Au niveau des attitudes et actions** : on peut citer la stigmatisation, le mépris, la haine, l'injustice, l'égoïsme, l'intolérance qui sont des ennemis de la cohésion sociale comme le souligne une femme leader de Barani.
- **Au niveau des valeurs et intérêts** : il y a le non-respect des principes de la laïcité et de l'Etat de droit qui sont sources de désordre et de violation des droits et libertés des citoyens.
- **Au niveau des symboles et occasions** on peut citer :
 - La fête des dozos à Lanfièra à l'occasion de laquelle les membres de cette confrérie procèdent à des démonstrations obscurantistes aux allures de provocation à l'encontre des autres ethnies qui ne sont pas initiés. Cela vire souvent à des dérives si bien que l'autorité communale a fini par l'interdire.
 - Le marché à bétail de Bomborokuy qui représente une menace pour la stabilité de la commune à cause du monde venant de partout qu'il draine et des risques d'actes à caractère terroristes qui pourraient s'y produire.

VI. Recommandations

Afin de continuer la mise en œuvre du projet tout en prenant en compte les conflits et tensions existants dans leurs communes, les bénéficiaires formulent aux équipes du projet les recommandations suivantes :

a. A l'endroit de l'équipe projet :

- Tenir compte de tous les mécanismes locaux de prévention et de gestion des conflits notamment fonciers ; *« il existe au niveau local des registres qui nous permettent de suivre l'évolution d'un conflit et le dispositif à prendre pour soit prévenir soit concilier les parties. Tout se centralise au niveau village à travers la CCFV. Le projet PROGRESS doit donc tenir compte de toutes les structures en charge du foncier »*, pense le préfet de Nouna.
- Multiplier les activités de cohésion sociale, de prévention et de gestion des conflits
- Sensibiliser les populations sur la législation foncière rurale (respect des pistes de transhumance, des zones de pâturages et d'agriculture)
- Renforcer les capacités des comités de plainte pour plus d'impartialité et de professionnalisme dans l'exécution de leurs tâches
- Renforcer les capacités des agents de santé à base communautaire qui sont des relais incontournables afin qu'ils soient davantage aptes à servir les communautés
- Etre davantage regardant sur le processus de ciblage afin d'éviter de prendre des personnes qui ont déjà bénéficié de soutiens dans d'autres projets

b. A l'endroit des bénéficiaires

- Comprendre et respecter scrupuleusement les valeurs des ONG et les principes humanitaires afin de les épargner de certains procès d'intention sur le ciblage et la nature de leurs activités
- Etre davantage résilients en acceptant la situation et en gardant la dignité afin de ne pas céder aux propositions fallacieuses des groupes armés
- Faire un bon usage des aides reçues afin de donner au projet PROGRESS sa raison d'être tout en ayant à l'esprit que la main tendue est passagère ; développer des AGR pour être autonomes

c. A l'endroit des autorités

- Accompagner sereinement le projet sans arrière-pensée et éviter de politiser le ciblage
- S'impliquer là où c'est nécessaire et être ouvertes à prendre réellement en compte les jeunes dans les instances de décision et leurs préoccupations dans les plans communaux de développement
- Se garder de tout acte qui pourrait frustrer les humanitaires car ils sont l'espoir des populations dans ce contexte assez difficile où l'Etat n'existe plus dans certaines

VII. Conclusion générale

La réalisation de ce conflict scan, troisième du genre dans le cadre du PROGRESS, s'est déroulée sans aucun incident même si quelques limites opérationnelles méritent d'être relevées. Il s'agit notamment de la période de la collecte. Tenue en saison hivernale, après plusieurs reports, cette collecte a été contraignante car certaines cibles importantes étaient occupées dans les champs. Il y a aussi l'accessibilité à certaines localités qui était quasiment impossible à cause de la dégradation ou de l'inondation des routes. Cette collecte a également coïncidé avec les congés annuels de certains staffs de Search et des partenaires impliqués dans le PROGRESS. Ce qui n'a pas permis une coordination efficace avec certaines cibles notamment les bénéficiaires des activités SAME et SANTE-NUTRITION, dans certaines localités.

Qu'à cela ne tienne, ce scan 3 a tenu ses promesses d'impliquer tous les partenaires dans le processus, de l'amendement des outils (TDRs, questionnaire) à la collecte en passant par la formation et le déploiement des enquêteurs sur le terrain. Ce qui a sans doute contribué à mobiliser autant de répondants ; 107 aux KII et 328 aux FGD malgré les contraintes, et de collecter des données de qualité conformément aux attentes exprimées par le consortium à travers le questionnaire.

**Annexe : Détails de l'échantillon des entretiens individuels (KII) et Focus Discussions Group
FGD**

Echantillon KII

TYPES D'ACTEURS KII	SEXE		TOTAL
	Homme	Femme	
Responsables de services sociaux de Base	30	1	31
Leaders communautaires hommes	10	0	10
Femmes leaders	0	8	8
Jeunes leaders	6	3	9
Leaders religieux	9	0	9
Représentants comités de paix	7	2	9
Autorités administratives et communales	10	0	10
Service foncier rural	9	0	9
Conseils Villageois de Développement (CVD)	12	0	12
TOTAL	93	14	107

Echantillon FGD

TYPES D'ACTEURS FGD	RÉGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN						RÉGION DE L'EST			TOTAL
	Province de la Kossi			Province du Sourou			Province de la Tapoa			
	Bomborokuy	Barani	Nouna	Dii	Kassoum	Lanfièra	Botou	Diapaga	Kantchari	
Bénéficiaire résultat 1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	9
Femmes enceintes et allaitant (FEFA) R2	1	1	1	1	1	0	1	1	1	8
Mouvements et Associations de Jeunes	1	1	1	1	1	1	0	1	1	8
Les usagers de la maison de justice R5	1	1	1	1	1	1	1	1	0	8
Jeunes filles formées dans le cadre des résultats 4 et 5	1	1	1	1	1	0	1	1	1	8
Jeunes garçons formés dans le cadre des résultats 4 et 5	1	1	1	1	1	0	1	1	1	9
Comité de gestion et de remontée des plaintes (Villages où se font le CASH transfert)	1	1	1	1	1	1	1	0	1	8
TOTAL	7	7	7	7	7	4	6	6	6	57